

3 C FRANCE
Société par actions simplifiée
au capital de 704 000 euros
Siège social : Zone Industrielle,
18380 LA CHAPELLE D'ANGILLON
318 332 020 RCS BOURGES

EXTRAI DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 602 765,24 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : 602 765,24 euros

Affecté au compte « autres réserves » - 602 765,24 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 2 279 987,20 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Serge KRONENBERG



COMPTES ANNUELS au 31 décembre 2025



SAS 3 C FRANCE
ZONE INDUSTRIELLE

18380 LA CHAPELLE-D'ANGILLON

SIRET : 31833202000011

BILAN ACTIF

SAS 3 C FRANCE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles				0.55		0.70
Frais de développement	63 391	63 391				
Concessions, brevets, licences,	199 424	155 125	44 299		62 109	
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	33 357	33 357				
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				27.79		25.94
Terrains	133 645	106 069	27 576		27 576	
Constructions	2 951 092	1 959 680	991 412		1 061 106	
Inst. techniques, matériel et outillages ...	3 890 758	3 283 955	606 803		404 426	
Autres immobilisations corporelles	1 549 005	1 130 012	418 993		494 677	
Immob. corp. en cours, av. acptes	175 089		175 089		324 800	
Immobilisations financières				0.58		0.52
Participations						
Créances rattachées à des particip.						
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	46 636		46 636		46 636	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	9 042 398	6 731 590	2 310 807	28.93	2 421 329	27.16
Stocks et en-cours				34.10		26.73
Mat. premières, autres approv.	1 320 571	225 373	1 095 198		1 198 075	
En-cours de production	1 550 762		1 550 762		1 055 156	
Produits finis	369 117	291 674	77 443		129 392	
Marchandises						
Avances et acomptes versés /cdes					22 344	0.25
Créances (2)				35.81		35.28
Créances Clients et comptes ratt.	2 483 366		2 483 366		2 534 183	
Autres créances	376 794		376 794		610 945	
Charges constatées d'avance	26 331		26 331		38 638	
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instr. financiers à terme, jetons dét.						
Disponibilités	66 813		66 813	0.84	904 647	10.15
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	6 193 753	517 047	5 676 706	71.07	6 493 380	72.84
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	15 236 151	7 248 637	7 987 513	100	8 914 709	100

(2) Dont à moins d'un an

2 886 491

BILAN PASSIF

SAS 3 C FRANCE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 0)	704 000	8.81	704 000	7.90
Primes d'émission, de fusion, d'apport	102 017	1.28	102 017	1.14
Écarts de réévaluation	1 143 000	14.31	1 143 000	12.82
Écart d'équivalence				
Réserves		11.26		9.92
Réserve légale	70 400		70 400	
Réserves statutaires ou contractuelles	828 713		813 883	
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-602 765	-7.55	14 830	0.17
Subventions d'investissement	10 282	0.13	13 023	0.15
Provisions réglementées	24 340	0.30	33 477	0.38
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	2 279 987	28.54	2 894 630	32.47
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 286 686	16.11	1 433 936	16.09
Emprunts et dettes financières diverses	2 992	0.04	2 992	0.03
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	1 186 628	14.86	1 569 236	17.60
Dettes fiscales et sociales	590 738	7.40	698 985	7.84
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	234 095	2.93	168 798	1.89
Produits constatés d'avance	2 406 388	30.13	2 146 132	24.07
TOTAL DES DETTES (1) (III)	5 707 526	71.46	6 020 079	67.53
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	7 987 513	100	8 914 709	100

(1) Dont à moins d'un an

5 183 969

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	834 640	817 754	16 886	2.06
Production vendue	7 575 438	10 426 789	-2 851 351	-27.35
Montant net du chiffre d'affaires	8 410 078	11 244 543	-2 834 465	-25.21
Production stockée	495 606	-48 278	543 883	
Production immobilisée	195 949	182 775	13 174	7.21
Subventions	22 741	3 000	19 741	658.02
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	438 812	551 881	-113 069	-20.49
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.	3 667		3 667	
Autres produits	1 484	89	1 395	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	9 568 336	11 934 010	-2 365 674	-19.82
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	368 191	448 450	-80 259	-17.90
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres appro.	1 869 605	2 861 287	-991 682	-34.66
Variation de stocks	76 591	-63 768	140 359	220.11
Autres achats et charges externes (1)	3 289 309	3 977 295	-687 986	-17.30
Impôts, taxes et versements assimilés	135 848	110 327	25 521	23.13
Salaires	2 641 691	2 803 203	-161 511	-5.76
Cotisations sociales	906 672	964 930	-58 258	-6.04
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	329 466	350 886	-21 420	-6.10
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	517 047	438 812	78 236	17.83
Dotations aux provisions				
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées				
Autres charges	28 531	26 378	2 153	8.16
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	10 162 951	11 917 798	-1 754 846	-14.72
(1) y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier	11 899	11 899		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-594 616	16 212	-610 828	
QP de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé	4	4		-10.71
Autres intérêts et produits assimilés	15 820		15 820	
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change	453	49	404	820.66
Produits de cessions d'immobilisations financières				

COMPTE DE RÉSULTAT EN LISTE

SAS 3 C FRANCE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	16 277	53	16 224	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées	72 758	102 276	-29 518	-28.86
Différences négatives de change	220	59	161	272.94
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	72 978	102 335	-29 357	-28.69
2-RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	-56 700	-102 282	45 581	44.56
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-651 316	-86 070	-565 247	-656.73
Produits exceptionnels (VII)	9 137	16 372	-7 235	-44.19
Charges exceptionnelles (VIII)		1 765	-1 765	-100.00
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	9 137	14 607	-5 470	-37.45
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-39 414	-86 293	46 879	54.33
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	9 593 750	11 950 436	-2 356 686	-19.72
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	10 196 515	11 935 605	-1 739 090	-14.57
BÉNÉFICE OU PERTE	-602 765	14 830	-617 596	

ANNEXE COMPTABLE

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 7 987 513.28 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -602 765.24 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Ces comptes annuels ont été établis le 13/05/2026.

1.Événements principaux

Après deux exercices (2023 & 2024) bénéficiaires en EBE et en résultat, la société fait face à des difficultés de trésorerie dans un contexte de baisse de chiffre d'affaires et de perte d'exploitation sur l'exercice 2025,

Afin de faire face à la situation, la direction a engagé plusieurs actions, notamment :

- L'extension du contrat d'affacturage à l'ensemble de ses postes clients ;
- Des discussions avec les partenaires financiers en vue du renouvellement des lignes de crédits ;
- Des actions de réductions de ses charges (réduction des intervenants extérieurs, de l'intérim, de la sous-traitance et des charges de personnel).

La réalisation de ces actions repose toutefois sur des hypothèses dont il faudra vérifier l'issue.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation, régularité et sincérité, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, amendé par le règlement 2018-06.

L'application du règlement de l'ANC 2022-06 sur la modernisation des états financiers, entraîne un changement de méthode comptable.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Première application du règlement ANC N° 2022-06

Le règlement ANC N°2022-06, relatif à la modernisation des états financiers, est applicable de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Cette première application constitue un changement de réglementation comptable. Les dispositions du règlement ANC N° 2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements de présentation :

Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux nouveaux modèles figurant dans le règlement ANC N° 2022-06.

Afin de présenter le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent (N-1) selon les nouveaux modèles, des reclassements entre les rubriques ou les postes du bilan ou du compte de résultat ont été effectués au titre de la colonne comparative "Exercice N-1".

Au niveau du compte de résultat :

- Les transferts de charges précédemment comptabilisés en 2024 en produits d'exploitation continuent d'être présentés dans la colonne N-1 sur la ligne « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions ». Leur montant global s'élève à 10 K€.
- Suite à la suppression de la technique du transfert de charges en 2025, les opérations précédemment comptabilisées en transfert de charges sont maintenant comptabilisées en 2025 dans les comptes et postes suivants du compte de résultat :
Les transferts de charges relatifs aux personnels (avantage en nature) sont comptabilisés en diminution des charges de personnels.
- Les produits et charges comptabilisés en Exceptionnel sont regroupés dans la colonne N-1 sur les lignes Produits Exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Au niveau du bilan :

- Les immobilisations corporelles en cours comptabilisés en 2024 sur la ligne « Immobilisations corporelles en cours » pour un montant de 325 K€ sont regroupées dans la colonne N-1 sur la ligne « Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes ».
- Les charges constatées d'avance s'élevaient à 239 K€ au titre de 2024 et étaient présentées sur une ligne séparée de l'actif. Dans la colonne N-1 les charges constatées d'avance ont été reclassées dans la rubrique « Créances ». Les charges constatées d'avance au titre de 2025 s'élèvent à 27 K€ et sont présentées dans la rubrique « Créances ».
- Les produits constatés d'avance s'élevaient à 2 146 K€ au titre de 2024 et étaient présentés sur une ligne séparée du passif. Dans la colonne N-1 les produits constatés d'avance ont été reclassés dans la rubrique « Dettes ». Les produits constatés d'avance au titre de 2025 s'élèvent à 2 406 K€ et sont présentés dans la rubrique « Dettes ».

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de la durée d'utilisation des fonds de commerce

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement).

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement des amortissements des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Constructions		20 À 30
Installations techniques		4 À 15
Matériels outillages et industriels		3 À 10
Installations générales, agenc		3 À 10
Matériel de transport		1 À 5
Matériel de bureau		2 À 10
Matériel informatique	3.00	
Mobilier		5 À 10

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations financières éligibles.

Traitement des participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Traitement de l'exclusion du coût de la sous-activité et des intérêts dans la valorisation des stocks

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

Informations sur les stocks en-cours de production

Les travaux en-cours ont été valorisés au coût de production de 106 € de l'heure, lui même calculé à partir d'un coût standard.

Le calcul des en-cours inclus des productions sans bon de commande signé. Ces en-cours correspondent à des commandes de clients récurrents où la société lance des production de stocks en avance.

Ces commandes non signées à la date de clôture de l'exercice ont de fortes probabilité de réalisation.

PROVISION POUR DEPRECIATIONS DES PRODUITS FINIS

La règle retenue pour la dépréciation des produits finis est la suivante :

Produits finis de 0 à 5 ans : dépréciation de 25%

Produits finis de 5 à 10 ans : dépréciation de 40 %

Produits finis de plus de 10 ans : dépréciation de 80 %

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Informations concernant les provisions réglementées figurant au bilan

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent les amortissements dérogatoires.

Traitement des amortissements

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

OPÉRATIONS À LONG TERME

Mode de comptabilisation des opérations à long terme

Les opérations à long terme sont comptabilisées selon le mode de l'avancement.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d'exercice	Augmentation	
		suite à rééval.	acquisition
Frais d'établissement et développement	63 391.00		
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	230 038.61		2 742.24
TOTAL	230 038.61		2 742.24
Immobilisations corporelles			
Terrains	133 645.37		
Constructions sur sol propre	2 046 684.02		
Constructions inst. générales, agencés, aménagements construct.	904 408.14		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	3 541 949.81		348 809.42
Installations générales, agencements et aménagements divers	1 160 221.54		9 074.00
Matériel de transport	104 240.80		
Matériel de bureau, informatique & mobilier	261 213.74		4 624.00
Emballages récupérables et divers	6 225.00		3 406.32
Immobilisations corporelles en cours	324 801.00		107 128.29
TOTAL	8 483 389.42		473 042.03
Immobilisations financières			
Prêts et autres immobilisations financières	46 635.80		
TOTAL	46 635.80		
TOTAL GENERAL	8 823 454.83		475 784.27

ETAT DES IMMOBILISATIONS

SAS 3 C FRANCE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Frais d'établissement et développement			63 391.00	
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles			232 780.85	
TOTAL			232 780.85	
Immobilisations corporelles				
Terrains			133 645.37	
Constructions sur sol propre			2 046 684.02	
Constructions inst. générales, agencements			904 408.14	
Inst. techniques, matériel et outillages indust.			3 890 759.23	
Inst. générales, agencements et aménag. divers			1 169 295.54	
Matériel de transport			104 240.80	
Matériel de bureau, informatique & mobilier			265 837.74	
Emballages récupérables et divers			9 631.32	
Immobilisations corporelles en cours	256 840.00		175 089.29	
TOTAL	256 840.00		8 699 591.45	
Immobilisations financières				
Prêts et autres immobilisations financières			46 635.80	
TOTAL			46 635.80	
TOTAL GENERAL	256 840.00		9 042 399.10	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

SAS 3 C FRANCE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et développ.			63 391.00			63 391.00
Autres immobs incorporelles			167 929.77	20 552.57		188 482.34
TOTAL			231 320.77	20 552.57		251 873.34
Immobilisations corporelles						
Terrains			106 069.41			106 069.41
Constructions sur sol propre			1 021 521.55	61 611.30		1 083 132.85
Const. inst. gén., agencés			868 464.92	8 081.99		876 546.91
Inst. tech., mat. et out. industriels			3 137 523.78	146 431.68		3 283 955.46
Inst. générales, agencés divers			747 115.14	70 935.76		818 050.90
Matériel de transport			30 166.28	16 351.73		46 518.01
Matériel de bureau, informatique			253 717.29	4 673.48		258 390.77
Emballages récupérables et divers			6 225.00	827.47		7 052.47
TOTAL			6 170 803.37	308 913.41		6 479 716.78
TOTAL GENERAL			6 402 124.14	329 465.98		6 731 590.12

ETAT DES DÉPRÉCIATIONS

SAS 3 C FRANCE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS				
	Dépréciation début d'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution reprise de l'exercice	Dépréciation fin de l'exercice
Sur stocks et en cours	438 812.00	517 047.00	438 812.00	517 047.00
TOTAL GÉNÉRAL	438 812.00	517 047.00	438 812.00	517 047.00

ETAT DES STOCKS

SAS 3 C FRANCE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES STOCKS

	Stock début	Augmentation	Diminution	Stock fin
Matières premières	1 373 237.52		78 994.00	1 294 243.52
Autres approvisionnements	23 924.20	2 402.92		26 327.12
En cours de production de biens	1 055 156.00	495 605.50		1 550 761.50
Produits	369 117.00			369 117.00
TOTAL	2 821 434.72	498 008.42	78 994.00	3 240 449.14

ETAT DES CRÉANCES

SAS 3 C FRANCE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	46 635.80		46 635.80
Actif circulant			
Autres créances clients	2 483 366.12	2 483 366.12	
Personnel et comptes rattachés	4 356.00	4 356.00	
Impôts sur les bénéfices	125 707.00	125 707.00	
Taxe sur la valeur ajoutée	41 530.17	41 530.17	
Débiteurs divers	205 200.62	205 200.62	
Charges constatées d'avance	26 330.95	26 330.95	
TOTAL	2 933 126.66	2 886 490.86	46 635.80

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montant
Exploitation	26 330.95
TOTAL	26 330.95

PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	539 807.00
Autres créances	188 787.79
TOTAL	728 594.79

ETAT DES PROVISIONS

SAS 3 C FRANCE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant au début de l'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Amortissements dérogatoires	33 477.00		9 137.00	24 340.00
TOTAL	33 477.00		9 137.00	24 340.00
Provisions pour dépréciations				
Sur stocks et en cours	438 812.00	517 047.00	438 812.00	517 047.00
TOTAL	438 812.00	517 047.00	438 812.00	517 047.00
TOTAL GÉNÉRAL	472 289.00	517 047.00	447 949.00	541 387.00
Dont dotations & reprises d'exploitation		517 047.00	447 949.00	

ETAT DES DETTES

SAS 3 C FRANCE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes etbs à 1 an max. à l'origine (1)	310 813.60	310 813.60		
Emprunts et dettes etbs à plus d'1 an à l'origine (1)	975 872.63	452 315.99	523 556.64	
Emprunts et dettes financières divers (1)(2)	2 992.00	2 992.00		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 186 627.90	1 186 627.90		
Personnel et comptes rattachés	243 072.00	243 072.00		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	238 527.24	238 527.24		
Taxe sur la valeur ajoutée	98 030.47	98 030.47		
Autres impôts et taxes assimilées	11 108.00	11 108.00		
Groupes et associés (2)	215 650.04	215 650.04		
Autres dettes	18 444.63	18 444.63		
Produits constatés d'avance	2 406 387.57	2 406 387.57		
TOTAL	5 707 526.08	5 183 969.44	523 556.64	

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Montant
Exploitation	2 406 387.57
TOTAL	2 406 387.57

CHARGES À PAYER

	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 635.85
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	81 678.27
Dettes fiscales et sociales	347 440.00
Autres dettes	18 517.73
TOTAL	454 271.85

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 387 771.00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	3.96
Table de mortalité	INSEE 2019-2021 - donnees def.
Départ volontaire à	62 ans
Taux de rotation	1.00

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant
	Autre	Dirigeant	Provision			Montant
Engagements en matière de pensions	387 771.00					387 771.00
TOTAL	387 771.00					387 771.00

Adrien LE GOFF
Commissaire aux Comptes

2658 route d'Orléans – BP 55
18230 – SAINT-DOULCHARD
tél : 02 48 68 83 05

alegoff@cogep.fr
www.cogep.fr

SAS 3C FRANCE
Route d'Aubigny
18380 LA CHAPELLE D'ANGILLON

Exercice du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
--

Aux associés,

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS 3C FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

INCERTITUDE SIGNIFICATIVE LIEE A LA CONTINUITE D'EXPLOITATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « Evénements principaux » de l'annexe des comptes annuels.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D 441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint Doulchard, le 11 juin 2026.

SAS COGEP AUDIT

Commissaire aux Comptes
Représentée par

Adrien LE GOFF

Commissaire aux Comptes Associé

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

SAS 3 C FRANCE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles				0.55		0.70
Frais de développement	63 391	63 391				
Concessions, brevets, licences,	199 424	155 125	44 299		62 109	
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	33 357	33 357				
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				27.79		25.94
Terrains	133 645	106 069	27 576		27 576	
Constructions	2 951 092	1 959 680	991 412		1 061 106	
Inst. techniques, matériel et outillages ...	3 890 758	3 283 955	606 803		404 426	
Autres immobilisations corporelles	1 549 005	1 130 012	418 993		494 677	
Immob. corp. en cours, av. acptes	175 089		175 089		324 800	
Immobilisations financières				0.58		0.52
Participations						
Créances rattachées à des particip.						
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	46 636		46 636		46 636	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	9 042 398	6 731 590	2 310 807	28.93	2 421 329	27.16
Stocks et en-cours				34.10		26.73
Mat. premières, autres approv.	1 320 571	225 373	1 095 198		1 198 075	
En-cours de production	1 550 762		1 550 762		1 055 156	
Produits finis	369 117	291 674	77 443		129 392	
Marchandises						
Avances et acomptes versés /cdes					22 344	0.25
Créances (2)				35.81		35.28
Créances Clients et comptes ratt.	2 483 366		2 483 366		2 534 183	
Autres créances	376 794		376 794		610 945	
Charges constatées d'avance	26 331		26 331		38 638	
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instr. financiers à terme, jetons dét.						
Disponibilités	66 813		66 813	0.84	904 647	10.15
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	6 193 753	517 047	5 676 706	71.07	6 493 380	72.84
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	15 236 151	7 248 637	7 987 513	100	8 914 709	100

(2) Dont à moins d'un an

2 886 491

BILAN PASSIF

SAS 3 C FRANCE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 0)	704 000	8.81	704 000	7.90
Primes d'émission, de fusion, d'apport	102 017	1.28	102 017	1.14
Écarts de réévaluation	1 143 000	14.31	1 143 000	12.82
Écart d'équivalence				
Réserves		11.26		9.92
Réserve légale	70 400		70 400	
Réserves statutaires ou contractuelles	828 713		813 883	
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-602 765	-7.55	14 830	0.17
Subventions d'investissement	10 282	0.13	13 023	0.15
Provisions réglementées	24 340	0.30	33 477	0.38
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	2 279 987	28.54	2 894 630	32.47
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 286 686	16.11	1 433 936	16.09
Emprunts et dettes financières diverses	2 992	0.04	2 992	0.03
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	1 186 628	14.86	1 569 236	17.60
Dettes fiscales et sociales	590 738	7.40	698 985	7.84
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	234 095	2.93	168 798	1.89
Produits constatés d'avance	2 406 388	30.13	2 146 132	24.07
TOTAL DES DETTES (1) (III)	5 707 526	71.46	6 020 079	67.53
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	7 987 513	100	8 914 709	100

(1) Dont à moins d'un an

5 183 969

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	834 640	817 754	16 886	2.06
Production vendue	7 575 438	10 426 789	-2 851 351	-27.35
Montant net du chiffre d'affaires	8 410 078	11 244 543	-2 834 465	-25.21
Production stockée	495 606	-48 278	543 883	
Production immobilisée	195 949	182 775	13 174	7.21
Subventions	22 741	3 000	19 741	658.02
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	438 812	551 881	-113 069	-20.49
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.	3 667		3 667	
Autres produits	1 484	89	1 395	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	9 568 336	11 934 010	-2 365 674	-19.82
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	368 191	448 450	-80 259	-17.90
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres appro.	1 869 605	2 861 287	-991 682	-34.66
Variation de stocks	76 591	-63 768	140 359	220.11
Autres achats et charges externes (1)	3 289 309	3 977 295	-687 986	-17.30
Impôts, taxes et versements assimilés	135 848	110 327	25 521	23.13
Salaires	2 641 691	2 803 203	-161 511	-5.76
Cotisations sociales	906 672	964 930	-58 258	-6.04
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	329 466	350 886	-21 420	-6.10
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	517 047	438 812	78 236	17.83
Dotations aux provisions				
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées				
Autres charges	28 531	26 378	2 153	8.16
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	10 162 951	11 917 798	-1 754 846	-14.72
(1) y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
		11 899	11 899	
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-594 616	16 212	-610 828	
QP de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé	4	4		-10.71
Autres intérêts et produits assimilés	15 820		15 820	
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change	453	49	404	820.66
Produits de cessions d'immobilisations financières				

COMPTE DE RÉSULTAT EN LISTE

SAS 3 C FRANCE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	16 277	53	16 224	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées	72 758	102 276	-29 518	-28.86
Différences négatives de change	220	59	161	272.94
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	72 978	102 335	-29 357	-28.69
2-RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	-56 700	-102 282	45 581	44.56
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-651 316	-86 070	-565 247	-656.73
Produits exceptionnels (VII)	9 137	16 372	-7 235	-44.19
Charges exceptionnelles (VIII)		1 765	-1 765	-100.00
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	9 137	14 607	-5 470	-37.45
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-39 414	-86 293	46 879	54.33
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	9 593 750	11 950 436	-2 356 686	-19.72
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	10 196 515	11 935 605	-1 739 090	-14.57
BÉNÉFICE OU PERTE	-602 765	14 830	-617 596	

ANNEXE COMPTABLE

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 7 987 513.28 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -602 765.24 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Ces comptes annuels ont été établis le 13/05/2026.

1.Évènements principaux

Après deux exercices (2023 & 2024) bénéficiaires en EBE et en résultat, la société fait face à des difficultés de trésorerie dans un contexte de baisse de chiffre d'affaires et de perte d'exploitation sur l'exercice 2025,

Afin de faire face à la situation, la direction a engagé plusieurs actions, notamment :

- L'extension du contrat d'affacturage à l'ensemble de ses postes clients ;
- Des discussions avec les partenaires financiers en vue du renouvellement des lignes de crédits ;
- Des actions de réductions de ses charges (réduction des intervenants extérieurs, de l'intérim, de la sous-traitance et des charges de personnel).

La réalisation de ces actions repose toutefois sur des hypothèses dont il faudra vérifier l'issue.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation, régularité et sincérité, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, amendé par le règlement 2018-06.

L'application du règlement de l'ANC 2022-06 sur la modernisation des états financiers, entraîne un changement de méthode comptable.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Première application du règlement ANC N° 2022-06

Le règlement ANC N°2022-06, relatif à la modernisation des états financiers, est applicable de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Cette première application constitue un changement de réglementation comptable. Les dispositions du règlement ANC N° 2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements de présentation :

Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux nouveaux modèles figurant dans le règlement ANC N° 2022-06.

Afin de présenter le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent (N-1) selon les nouveaux modèles, des reclassements entre les rubriques ou les postes du bilan ou du compte de résultat ont été effectués au titre de la colonne comparative "Exercice N-1".

Au niveau du compte de résultat :

- Les transferts de charges précédemment comptabilisés en 2024 en produits d'exploitation continuent d'être présentés dans la colonne N-1 sur la ligne « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions ». Leur montant global s'élève à 10 K€.
- Suite à la suppression de la technique du transfert de charges en 2025, les opérations précédemment comptabilisées en transfert de charges sont maintenant comptabilisées en 2025 dans les comptes et postes suivants du compte de résultat :
 - Les transferts de charges relatifs aux personnels (avantage en nature) sont comptabilisés en diminution des charges de personnels.
 - Les produits et charges comptabilisés en Exceptionnel sont regroupés dans la colonne N-1 sur les lignes Produits Exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Au niveau du bilan :

- Les immobilisations corporelles en cours comptabilisés en 2024 sur la ligne « Immobilisations corporelles en cours » pour un montant de 325 K€ sont regroupées dans la colonne N-1 sur la ligne « Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes ».
- Les charges constatées d'avance s'élevaient à 239 K€ au titre de 2024 et étaient présentées sur une ligne séparée de l'actif. Dans la colonne N-1 les charges constatées d'avance ont été reclassées dans la rubrique « Créances ». Les charges constatées d'avance au titre de 2025 s'élèvent à 27 K€ et sont présentées dans la rubrique « Créances ».
- Les produits constatés d'avance s'élevaient à 2 146 K€ au titre de 2024 et étaient présentés sur une ligne séparée du passif. Dans la colonne N-1 les produits constatés d'avance ont été reclassés dans la rubrique « Dettes ». Les produits constatés d'avance au titre de 2025 s'élèvent à 2 406 K€ et sont présentés dans la rubrique « Dettes ».

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de la durée d'utilisation des fonds de commerce

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement).

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement des amortissements des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Constructions		20 À 30
Installations techniques		4 À 15
Matériels outillages et industriels		3 À 10
Installations générales, agenc		3 À 10
Matériel de transport		1 À 5
Matériel de bureau		2 À 10
Matériel informatique	3.00	
Mobilier		5 À 10

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations financières éligibles.

Traitement des participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Traitement de l'exclusion du coût de la sous-activité et des intérêts dans la valorisation des stocks

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

Informations sur les stocks en-cours de production

Les travaux en-cours ont été valorisés au coût de production de 106 € de l'heure, lui même calculé à partir d'un coût standard.

Le calcul des en-cours inclus des productions sans bon de commande signé. Ces en-cours correspondent à des commandes de clients récurrents où la société lance des production de stocks en avance.

Ces commandes non signées à la date de cloture de l'exercice ont de fortes probabilité de réalisation.

PROVISION POUR DEPRECIATIONS DES PRODUITS FINIS

La règle retenue pour la dépréciation des produits finis est la suivante :

Produits finis de 0 à 5 ans : dépréciation de 25%

Produits finis de 5 à 10 ans : dépréciation de 40 %

Produits finis de plus de 10 ans : dépréciation de 80 %

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Informations concernant les provisions réglementées figurant au bilan

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent les amortissements dérogatoires.

Traitement des amortissements

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

OPÉRATIONS À LONG TERME

Mode de comptabilisation des opérations à long terme

Les opérations à long terme sont comptabilisées selon le mode de l'avancement.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

SAS 3 C FRANCE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immo début d' exercice	Augmentation	
		suite à rééval.	acquisition
Frais d'établissement et développement	63 391.00		
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	230 038.61		2 742.24
TOTAL	230 038.61		2 742.24
Immobilisations corporelles			
Terrains	133 645.37		
Constructions sur sol propre	2 046 684.02		
Constructions inst. générales, agencés, aménagements construct.	904 408.14		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	3 541 949.81		348 809.42
Installations générales, agencements et aménagements divers	1 160 221.54		9 074.00
Matériel de transport	104 240.80		
Matériel de bureau, informatique & mobilier	261 213.74		4 624.00
Emballages récupérables et divers	6 225.00		3 406.32
Immobilisations corporelles en cours	324 801.00		107 128.29
TOTAL	8 483 389.42		473 042.03
Immobilisations financières			
Prêts et autres immobilisations financières	46 635.80		
TOTAL	46 635.80		
TOTAL GENERAL	8 823 454.83		475 784.27

ETAT DES IMMOBILISATIONS

SAS 3 C FRANCE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Frais d'établissement et développement			63 391.00	
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles			232 780.85	
TOTAL			232 780.85	
Immobilisations corporelles				
Terrains			133 645.37	
Constructions sur sol propre			2 046 684.02	
Constructions inst. générales, agencements			904 408.14	
Inst. techniques, matériel et outillages indust.			3 890 759.23	
Inst. générales, agencements et aménag. divers			1 169 295.54	
Matériel de transport			104 240.80	
Matériel de bureau, informatique & mobilier			265 837.74	
Emballages récupérables et divers			9 631.32	
Immobilisations corporelles en cours	256 840.00		175 089.29	
TOTAL	256 840.00		8 699 591.45	
Immobilisations financières				
Prêts et autres immobilisations financières			46 635.80	
TOTAL			46 635.80	
TOTAL GENERAL	256 840.00		9 042 399.10	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

SAS 3 C FRANCE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et développ.			63 391.00			63 391.00
Autres immobs incorporelles			167 929.77	20 552.57		188 482.34
TOTAL			231 320.77	20 552.57		251 873.34
Immobilisations corporelles						
Terrains			106 069.41			106 069.41
Constructions sur sol propre			1 021 521.55	61 611.30		1 083 132.85
Const. inst. gén., agencés			868 464.92	8 081.99		876 546.91
Inst. tech., mat. et out. industriels			3 137 523.78	146 431.68		3 283 955.46
Inst. générales, agencés divers			747 115.14	70 935.76		818 050.90
Matériel de transport			30 166.28	16 351.73		46 518.01
Matériel de bureau, informatique			253 717.29	4 673.48		258 390.77
Emballages récupérables et divers			6 225.00	827.47		7 052.47
TOTAL			6 170 803.37	308 913.41		6 479 716.78
TOTAL GENERAL			6 402 124.14	329 465.98		6 731 590.12

ETAT DES DÉPRÉCIATIONS

SAS 3 C FRANCE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS				
	Dépréciation début d'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution reprise de l'exercice	Dépréciation fin de l'exercice
Sur stocks et en cours	438 812.00	517 047.00	438 812.00	517 047.00
TOTAL GÉNÉRAL	438 812.00	517 047.00	438 812.00	517 047.00

ETAT DES STOCKS

SAS 3 C FRANCE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES STOCKS				
	Stock début	Augmentation	Diminution	Stock fin
Matières premières	1 373 237.52		78 994.00	1 294 243.52
Autres approvisionnements	23 924.20	2 402.92		26 327.12
En cours de production de biens	1 055 156.00	495 605.50		1 550 761.50
Produits	369 117.00			369 117.00
TOTAL	2 821 434.72	498 008.42	78 994.00	3 240 449.14

ETAT DES CRÉANCES

SAS 3 C FRANCE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	46 635.80		46 635.80
Actif circulant			
Autres créances clients	2 483 366.12	2 483 366.12	
Personnel et comptes rattachés	4 356.00	4 356.00	
Impôts sur les bénéfices	125 707.00	125 707.00	
Taxe sur la valeur ajoutée	41 530.17	41 530.17	
Débiteurs divers	205 200.62	205 200.62	
Charges constatées d'avance	26 330.95	26 330.95	
TOTAL	2 933 126.66	2 886 490.86	46 635.80

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montant
Exploitation	26 330.95
TOTAL	26 330.95

PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	539 807.00
Autres créances	188 787.79
TOTAL	728 594.79

ETAT DES PROVISIONS

SAS 3 C FRANCE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant au début de l'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Amortissements dérogatoires	33 477.00		9 137.00	24 340.00
TOTAL	33 477.00		9 137.00	24 340.00
Provisions pour dépréciations				
Sur stocks et en cours	438 812.00	517 047.00	438 812.00	517 047.00
TOTAL	438 812.00	517 047.00	438 812.00	517 047.00
TOTAL GÉNÉRAL	472 289.00	517 047.00	447 949.00	541 387.00
Dont dotations & reprises d'exploitation		517 047.00	447 949.00	

ETAT DES DETTES

SAS 3 C FRANCE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes etbs à 1 an max. à l'origine (1)	310 813.60	310 813.60	523 556.64	
Emprunts et dettes etbs à plus d'1 an à l'origine (1)	975 872.63	452 315.99		
Emprunts et dettes financières divers (1)(2)	2 992.00	2 992.00		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 186 627.90	1 186 627.90		
Personnel et comptes rattachés	243 072.00	243 072.00		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	238 527.24	238 527.24		
Taxe sur la valeur ajoutée	98 030.47	98 030.47		
Autres impôts et taxes assimilées	11 108.00	11 108.00		
Groupes et associés (2)	215 650.04	215 650.04		
Autres dettes	18 444.63	18 444.63		
Produits constatés d'avance	2 406 387.57	2 406 387.57		
TOTAL	5 707 526.08	5 183 969.44	523 556.64	

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Montant
Exploitation	2 406 387.57
TOTAL	2 406 387.57

CHARGES À PAYER

	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 635.85
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	81 678.27
Dettes fiscales et sociales	347 440.00
Autres dettes	18 517.73
TOTAL	454 271.85

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 387 771.00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	3.96
Table de mortalité	INSEE 2019-2021 - donnees def.
Départ volontaire à	62 ans
Taux de rotation	1.00

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant
	Autre	Dirigeant	Provision			Montant
Engagements en matière de pensions	387 771.00					387 771.00
TOTAL	387 771.00					387 771.00